

WALTER & DE MAISON

INTERNATIONAL REALTY

Barème des honoraires (TTC)

Mis à jour le 14 janvier 2022

Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels (hors Paris - IDF) appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 7500 € (à l'exception des boxes et parking : 3000 €)	
Mandat de vente sans exclusivité : 4 %	Mandat de vente avec exclusivité : 3 %

Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels dans le Var à Saint-Tropez - Grimaud - Ramatuelle - La Croix Valmer - Gassin - La Môle - Sainte-Maxime appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 8000 €	
Mandat de vente sans exclusivité : 5 %	Mandat de vente avec exclusivité : 4 %

Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels PARIS-IDF (77-78-91-92-93-94-95) appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 7500 € (à l'exception des boxes et parking : 3000 €)	
Mandat de vente sans exclusivité : 3 %	Mandat de vente avec exclusivité : 2,5 %
Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels suivis par <u>Caroline Neyroumande</u> :	
Mandat de vente sans exclusivité : 5 %	Mandat de vente avec exclusivité : 4 %

Honoraires de vente ou de recherche d'immeubles, locaux commerciaux et bureaux	
5 %	

Honoraires de locations Montant adressé au locataire et au propriétaire
Zone non tendue : 8€/m ² + 3€/m ² avec état des lieux Zone tendue : 10€/m ² + 3€/m ² avec état des lieux Zone très tendue : 12€/m ² + 3€/m ² avec état des lieux